

Avis de constitution

SOCIETE « VUE PRECIEUSE »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 44, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VUE PRECIEUSE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE : Vente et distribution d'équipements, lunettes et accessoires d'optique lunetterie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot 44, Ilot 3

Dirigeant(s) Mlle DADIE KOUDOU CATHERINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01335 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15337/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

